Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 72 (1927)

Heft: 7

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE MILITAIRE SUISSE

LXXIIe Année

Nº 7

Juillet 1927

Le Don national suisse.

Combien sont-ils encore, ceux qui se rappellent les origines du Don national suisse? Parmi eux, rares notamment doivent être les jeunes officiers. A l'époque de la guerre européenne, ils étaient des enfants. Ce souvenir mérite cependant de ne pas se perdre. C'est une page d'histoire qui peut être écrite ou résumée avec satisfaction ; il n'y a pas eu d'ombres à ce tableau ¹.

L'acte de fondation du Don national suisse, institution d'utilité publique dont l'action s'exerce dans le domaine de l'armée, est daté du 30 janvier 1919. Ce jour-là, à la suite d'un arrêté du Conseil fédéral du 7 janvier, le chef de l'Etat-major général, colonel-commandant de corps Sprecher von Bernegg, se présenta devant notaire pour stipuler authentiquement la création de l'institution. Le surlendemain, 1^{er} février, le Conseil fédéral donna son approbation à la stipulation sous les signatures de son président d'alors, G. Ador, et du chancelier de la Confédération Steiger. L'institution reçut le nom de *Don national suisse pour nos soldats et leurs familles*.

Les statuts formulent comme suit son but et son activité :

Art. 2. La fondation a pour but d'améliorer la situation matérielle et morale des soldats suisses et de leurs familles. Elle apporte, à cet effet, aux œuvres en faveur du soldat un soutien efficace par des dons volontaires et elle assure aux donateurs un emploi de leurs dons conforme à leur intention.

Sources: Zehn Jahre Schweizerischer Soldatenfürsorge 1914-1924, von Dr. Hans Georg Wirz. — Schweizerische Nationalspende, Bericht über das Jahr 1924. — Id. über das Jahr 1925. — D. N. S. Organisation, Berne 1922. — Rapport de la lessive de guerre de Lausanne, 1914-1919. — In Memoriam, six rapports du Comité sur son activité, 1921 à 1925. — Les troubles révolutionnaires en Suisse de 1916 à 1919, par un témoin.